

charger de cette tâche délicate. Maintenant qu'elle est terminée, vous demandez pour le " Manuel des parents chrétiens " un passeport et une bénédiction. Je donne très volontiers l'un et l'autre.

Non seulement j'approuve l'ouvrage, tel que réédité, mais j'en recommande instamment la lecture à tous mes diocésains. C'est mon désir très formel que Messieurs les curés, vicaires et missionnaires s'emploient avec zèle et persévérance à le propager dans les paroisses, insistent sur l'utilité et l'opportunité des enseignements qui y sont contenus, et engagent fortement et souvent les parents chrétiens à y puiser la lumière et la direction dont ils ont besoin pour se bien acquitter de leurs graves devoirs.

Le manuel de l'abbé Mailloux devrait pénétrer dans tous nos foyers catholiques et y prendre une place d'honneur, à côté de l'Évangile et du catéchisme. Ses fortes et lumineuses leçons dissiperont bien des ténèbres mal-faisantes, et remettront en mémoire des obligations trop méconnues ou trop oubliées. Si les pères et mères ont assez de courage et d'esprit de foi pour pratiquer les salutaires conseils qui abondent en ces pages, nous verrons nos familles revenir aux bonnes et saintes traditions, que, pour leur malheur, elles ont trop laissées s'affaiblir ou s'altérer.

C'est le souhait que nous faisons en bénissant ce livre, et en l'envoyant comme un messenger de bonnes nouvelles à toutes les âmes avides de vérité et de vertu. Nous lui donnons, comme passeport, ces paroles de saint Augustin, que, du fond du cœur, nous adressons à tous les fidèles de notre diocèse : " Tolle et lege " ; prenez et lisez !

Agréé, Monsieur le curé, l'assurance de mon dévouement bien sincère en N. S.

† LOUIS-NAZAIRE, Arch. de Québec.